**Descriptifs pour un Système de Protection à l’Eau sous Carrelage**

(En bleu : choix à réaliser)

Système de Protection à l’Eau sous Carrelage du type webersys protec de chez Saint Gobain WEBER ou équivalent, faisant l’objet d’un Certificat QB, comprenant :

* Le primaire adapté au support, weberprim RP.
* La résine webersys protec appliquée en 2 couches croisées.
* Le traitement spécifique des points singuliers à l’aide de la bande de renfort BE14, ou des angles préformés AR12 ou AS12.

Au sol, si les écarts de planéité du support sont supérieurs à :

* 5 mm sous la règle de 2 m
* 2 mm sous la règle de 20 cm

Un enduit de ragréage autolissant classé P3 bénéficiant d’un certificat QB et adapté au support doit être utilisé. Le primaire weberprim RP est appliqué le lendemain.

Exécution :

* Application du primaire weberprim RP si nécessaire en fonction du support.
* Application au rouleau ou à la brosse d’une 1ère couche de webersys protec, à raison de 400gr/m² minimum.
* Délai de séchage 3h.
* Application d’une seconde couche de webersys protec, perpendiculaire à la première, à raison de 400gr/m² minimum.
* La pose du carrelage est réalisée au plus tôt le lendemain de l’application de la seconde couche de weber.sys protec.

Les carreaux céramiques seront collés au moyen d’un mortier-colle cité dans le certificat QB du fabricant en fonction de son utilisation en sol ou en mur.

La mise en œuvre, sera exécutée conformément aux recommandations du fabricant et au Cahier des Prescriptions Techniques d’exécution CPT SPEC Résine en vigueur, établi par le CSTB.

Localisation :

Document de référence :

* Certificat QB du fabricant
* CPT SPEC Résine en vigueur, établi par le CSTB